



Compte-rendu Assemblée Générale Ordinaire du Club GV Ste Foy Les Lyon du 25 novembre 2025

La présidente déclare la séance ouverte à 19h30.

Les comptes de l'exercice 2024 / 2025 ont été vérifiés par Madame Christine DUPHOT.

Participants :

- . Mr Robert FATTINET – Vice-président de l'OMS de Ste Foy Les Lyon
 - . Mr Henri SANVISEN – Délégué Jeunesse et Sports de l'OMS de Ste Foy Les Lyon
 - . Mr Christian NOVENT – Adjoint délégué aux sports de Ste Foy Les Lyon
 - . Mr Didier PASCAL – Président de l'OMS de Ste Foy Les Lyon (absent excusé)
 - . Mme Hélène POMMIER – Représentante du Comité Départemental d'Education Physique EPGV
 - . Mme Evelyne LAMBERT – Présidente
 - . Mr Robert POT – Trésorier
 - . Mme Sophie NAMBLARD - Secrétaire
 - . Mr Michel CHERASCO – Trésorier adjoint
 - . Mr Gérard LAMBERT – Président d'Honneur
 - . Adhérents présents : 31
 - . Adhérents ayant donné leur pouvoir de vote : 68
 - . Adhérents ayant votés par correspondance : 66
- Soit un total de : 165

Le quorum pour cette consultation ayant été atteint, les résultats de vote sont entérinés.

Ordre du jour :

- 1 - Rapport moral et d'activité par la Présidente
- 2 - Rapport financier de l'exercice 2024 / 2025 par le Trésorier.
- 3 - Présentation et approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2025 / 2026 par le Trésorier.
- 4 - Questions diverses

1ère Résolution :

RAPPORT MORAL et d'ACTIVITE par la PRESIDENTE Mme Evelyne LAMBERT

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi d'abord de me présenter, pour les nouveaux adhérent(e)s de notre association. Je m'appelle Evelyne LAMBERT (présidente de la Gymnastique Volontaire de Ste Foy-lès-Lyon, depuis le mardi 29 Novembre 2016) et c'est mon 3ème Mandat. J'ai été élue pour mon 2^{ème} mandat le Mardi 21 Février 2021, lors de notre AG faite en non-présentiel, lors de la COVID-19. Pour info : Un mandat dure 4 ans (comme les olympiades). J'entame donc ma 9^{ème} année.



Je tiens d'abord à remercier tous nos adhérent(e)s présent(e)s à cette AG, pour leur soutien moral, leur gentillesse et aussi les autres personnes non présentes ou excusées.

Le CODIR (COmité DIRecteur) et moi-même, remercions également, pour leur présence (ou non-présence excusée) :

- Monsieur Christian NOVENT, Adjoint Délégué aux Sports pour la Mairie de Ste-Foy-Lès-Lyon
- Monsieur Didier PASCAL, Président de l'Office Municipal des Sports (OMS)
- Monsieur Robert FATINET, Vice Président de l'Office Municipal des Sports (OMS)
- Monsieur Henri SANVISEN, Délégué Jeunesse et Sport de l'Office Municipal des Sport (OMS)
- Madame Hélène POMMIER, Représentante et Membre du CODEP EPGV 69 (Comité Départemental d'Education Physique) se trouvant à TASSIN.
- Madame Suzanne PUZENAT, Trésorière de la GV ST-JUST, à Lyon 5ème.
- Madame Sylvie MARGUERON, Présidente de la GV ST-JUST, à Lyon 5ème.

Je les remercie donc de leur soutien moral, mais également financier car grâce à l'OMS, nous avons pu obtenir des aides financières pour l'achat de matériel (bandes lestées et élasti-bandes, haltères).

Nous en avons aussi obtenu pour nos formations au PSC (Premiers Secours Citoyen), en septembre 2025.

Actuellement nous avons 20 cours, pour cette saison 2025/2026 et 365 adhésions + 4 cours de GAC (adhésions de la Gym. Après-Cancer) = 34 Adhérentes (Total : 399).

Nous en avons 355 en 2024/2025, donc une augmentation de 44 personnes en plus (en comptant la Gym. Après-Cancer).

Je vais vous présenter les membres actuels du Bureau et du Comité Directeur, qui ont donc été élus ou réélus, en Novembre 2024 :

Présentation des membres du Bureau :

Présidente : Evelyne LAMBERT

Trésorier : Robert POT

Trésorier-Adjoint : Michel CHERASCO

Secrétaire : Sophie NAMBLARD

Membre du Comité Directeur : Brigitte MARIE

Président d'Honneur : Gérard LAMBERT.

Présentation de nos 05 animatrices :

Par ordre alphabétique : **Myriam (de la GAC), Nathalie C. (la blonde), Nathalie P.J (la Brune), Virginie et Vérane.**

Virginie remplace Madame Margareta MORIN décédée le samedi 10 Mai 2025, alors qu'elle faisait une ascension de plus de 8 000 mètres d'altitude, dans l'Himalaya ; Sandra (une animatrice de l'OFTA) l'avait remplacée avant son départ et après son décès, jusqu'à fin Juin 2025.



Nous pensons à Margareta, ce soir et lui dédions cette AG en hommage

Le montant de vos adhésions règle les salaires des animatrices (seul personnel rémunéré). Les membres du bureau et du Comité Directeur (CODIR) sont des bénévoles (Loi 1901). La plupart des animatrices n'ont pas pu venir ce soir, car elles donnent des cours également dans d'autres clubs ou d'autres structures où elles interviennent souvent en soirée, pour un public travaillant en journée. Pour info : Nathalie CRAUET (La Blonde) est en congé maladie depuis mi-Octobre 2024 et est remplacée par Loïc, depuis septembre 2025 (avant son arrivée, il y a eu Myriam, Alexis et Sandrine qui l'ont aussi remplacée). Le CODIR et moi-même remercions donc toutes nos animatrices, ainsi que les remplaçant(e)s, pour leur travail, leur sérieux, la qualité et la diversité de leur cours. Toutes et tous font leur maximum pour vous donner entière satisfaction.

Qu'est ce que la gymnastique volontaire, pour les nouveaux :

La gymnastique volontaire c'est le « **sport-santé** » :

La pratique d'une activité sportive, non compétitive, régulière et adaptée à la condition physique de chacun, encadrée par des animateurs qualifiés (avec formations régulières).

C'est surtout une hygiène de vie pour se maintenir en forme au quotidien : rester actifs et mieux vieillir, préserver sa mémoire et son équilibre et surtout garder son autonomie.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES :

Lieux des cours : 04 salles.

- **Gymnase Barlet – salle du 1^{er} Etage** - à côté de la piscine « Le KUBDO »
 - **Salle Chavril** : Louée par l'association, au 19 rue Chavril (Siège social actuel de notre association)
 - **Salle Châtelain** : sous la bibliothèque.
 - **Salle du sous-sol de la MCB (Maison Communale des Bruyères)**, depuis la saison 2021/2022, Nous y avons actuellement 02 cours animés par Nathalie P.J
- + 04 cours de GAC (Gym. Après Cancer) qui sont également animé 01 par Nathalie ayant suivi une formation bien spécifique, durant quelques jours dans un Centre Hospitalier et aussi 03 par Myriam.

La reprise des séances sportives se fait toujours à la mi-septembre, après le Forum des Associations Sportives (qui a lieu le premier week-end de Septembre).

La saison dure jusqu'à fin juin environ, 33 semaines de cours (hors périodes de congés scolaires).

Quelques chiffres pour la saison 2024/2025 :

- . Nombre total adhérents : 355
- . Nouveaux adhérents : 130
- . 284 Femmes et 71 Hommes
- . 257 Fidésiens et 98 d'autres communes



. 89 personnes ont suivi 2 cours, 8 personnes ont suivi 3 cours.

Progression de 11.6% par rapport à 2023-2024 (318 adhésions).

Pour cette nouvelle saison 2025-2026, nous progressons encore et le nombre d'hommes dans certains cours est en augmentation : 08 hommes dans le cours du mercredi soir, à 18H45.

Effet des Médias qui prônent à juste titre, les bons effets du Sport sur la Santé !

L'année sportive 2024/2025 a été marquée par les événements suivants :

1 - Le forum des associations : Il se déroule au gymnase, Rue Ste-Barbe (pour la partie sportive) et s'adresse à tous, anciens et nouveaux adhérent(e)s. Le certificat médical n'est plus obligatoire (sauf si Gym. adaptée ou soucis de santé). Il est désormais remplacé par le Questionnaire de Santé pour Adulte Sportif. Il est aussi essentiel de bien renseigner correctement le formulaire d'inscription et respecter dans la mesure du possible la date limite d'inscription ! Remettre un dossier complet et bien écrit nous fait gagner du temps, évite que nous en perdions à réclamer les renseignements non transmis, car nous devons également faire votre demande de licence sportive, sur le site de la Fédération : « I-RESEAU ».

2 – Le Trail de l'Aqueduc : Organisé par la mairie de Ste Foy Lès Lyon, le Dimanche 13 Octobre 2024 (il y a eu aussi le Samedi 12, la course des enfants). L'association est présente pour une animation avec le Bungy Pump.

3 - Le pique-nique : Il s'est déroulé sous le préau de la « Maison Chavril » le Mardi 17 Juin 2025. Nous étions autour de 75-80 personnes. Le beau temps était aussi de la partie. Ce pique-nique est vraiment une tradition et un bon moment de convivialité pour notre section, cela nous a fait à tous le plus grand bien, avec sa traditionnelle photo de groupe.

Pour 2025/2026 : Nous vous donnons dès à présent les informations à retenir :

1 - L'Assemblée Générale du CODEP (Comité Départemental) :

Est prévue pour le Samedi 22 Novembre 2025, à Trèves (dans le Rhône) en présentiel. J'essaierai d'y être présente pour représenter notre section.

2 – Nos cours de « GAC » :

Ouverts à la MCB (Maison Communale des Bruyères) les Mardis à 13H30 + les Jeudis à 15H00 et 16H00, animatrice Myriam + les Vendredis à 9H00, animatrice Nathalie POMMIER-JAGODA et dont nous avons la gestion (faite par Robert, notre Trésorier) depuis Septembre 2025. C'était le CODEP EPGV 69 (de Tassin) qui les gérait avant nous.

3 - Le pique-nique de fin d'année :

Il se déroulera toujours sous le préau de la « Maison Chavril » le **mardi 16 Juin 2026, à partir de 19h15**, pour que les adhérent(e)s du cours de 18H00 à 19H00 (au Gymnase Barlet) puissent venir nous rejoindre. Des démonstrations sportives, de danses, seront prévues, ainsi qu'un barbecue, si beau temps.

A l'heure actuelle, nous sommes beaucoup d'inscrits et donc au maximum de place :



Nous attendons avec grande impatience, en 2027, le nouveau « Pôle Sportif » qui est en construction, sur le terrain de l'ancienne piscine (à côté de celle actuelle le « KUBDO »).

Nous savons déjà que nous serons en 2026/2027 au Gymnase BARLET (pour nos cours du matin, les Lundis et Jeudis) et n'irons donc plus du tout à la Salle Châtelain.

Nous sommes déjà à Barlet, pour nos deux cours du lundi matin, car nous avions beaucoup de monde inscrit Salle Châtelain et ne pouvions pas tenir en nombre. Nous remercions l'OMS d'avoir pu nous attribuer la salle du 1^{er} étage du Gymnase BARLET un an à l'avance !

Rappel de notre site internet : <https://gymstefoy69.fr>

Vous y trouverez beaucoup d'infos et les dates de reprise + de fin de cours, ainsi qu'un calendrier scolaire à télécharger.

Notre association a aussi changé de mail : gvstefoy69110@gmail.com

Nous avons fait une demande, afin de continuer également notre partenariat avec le centre « CALICEO » et les personnes intéressées pourront nous demander des cartes de remises.

Actuellement elles sont valables jusqu'au 31/12/2026 et les nouvelles jusqu'au 31/12/2027.

La résolution a été adoptée avec 165 votes « Pour », 0 vote « contre » et 0 vote « abstention ».

2ème Résolution :

RAPPORT FINANCIER de l'EXERCICE 2024 / 2025
Mr Robert POT - Trésorier

Le total des recettes ressort à 68 613,56 € et se décompose comme suit

- Cotisations adhérents : 61 325 € contre 49 935 € sur l'exercice précédent
 - Subvention communale : 1 200 €
 - Subventions Fédération : 1 500 €
 - Produits financiers : 1 665,83 € (Placement sur livret A de la trésorerie disponible)
 - Produits divers : ce poste se décompose comme suit :
 - Refacturation au Codep des coûts salariaux liés à la prestation de Gymnastique après cancer
 - Comptabilisation des indemnités HUMANIS au bénéfice de N. CRAUET.
- La quasi-totalité de ces sommes comptabilisées en Produits divers sont en fait :
- Diminuées à cause d'une augmentation des charges salariales (salaire et charges patronales)
 - Reversées à N. CRAUET bénéficiaire des indemnités HUMANIS.

Les recettes nettes, hors Produits divers s'établissent à 65 717 €

Le total des dépenses ressort à 51 082,92 € et se décompose comme suit pour les principaux postes :

- Charges salariales (salaire, URSSAF, retraite prévoyance, Humanis) : 30 765 € contre 26 956 € sur l'exercice précédent.



- A ces charges salariales viennent s'ajouter 4 149 € de coût de remplacement de M. MORIN et N. CRAUET.
- Location salle : 1 716 € contre 1 664 € sur l'exercice précédent
- Licences GV : 11 924 € contre 9 764 € sur l'exercice précédent
- Autres charges de personnel : 629 € participation Mutuelle (Crédit Mutuel).

Les écarts importants sur les postes Charges salariales et Achats d'études et prestations s'expliquent par la création d'un nouveau cours.

Les subventions fédérales d'un montant de 1 500 € nous ont aidé à sa création.

Nous vous rappelons qu'en cas d'absence maladie d'une animatrice nous assurons la totalité de son salaire pendant 90 jours (Convention Collective) et les coûts de remplacement.

Il faut noter la très forte augmentation des cotisations adhérents qui ont fait « exploser » nos recettes et nous permettent de dégager un résultat de 17 973,84 € qui a été placé en Réserves dans son intégralité.

La mise en place d'une gestion dynamique (sans prise de risque) de la trésorerie disponible a permis de dégager des produits financiers à hauteur de 1 665 €

Le résultat de l'exercice ressort à 17 530,64 € placé en intégralité en Réserves.

Cet excédent budgétaire significatif nous a permis de constituer un niveau de réserves suffisant pour assurer la sécurité et la pérennité de notre association en cas de difficultés majeures.

La résolution a été adoptée avec 164 votes « Pour » 1 vote « contre » et 0 vote « abstention ».

3^{ème} Résolution :

PRESENTATION et APPROBATION de BUDGET PREVISIONNEL 2025 / 2026
Mr Robert POT - Trésorier

Le budget prévisionnel a été établi sur la base des informations connues mi-octobre 2025.

Recettes :

- Cotisations adhérents : 66 380 €
- Aide communale : 1 200 €
- Produits financiers : 900 €

Les recettes prévues pour cet exercice s'élèvent à 75 580 € en intégrant la part de frais salariaux refacturés au Codep (Gymnastique après cancer).



Recettes nettes : 68 480 €

Dépenses :

Principaux postes :

- Salaires et charges sociales : 37 830 €

L'augmentation de la masse salariale et des charges sociales intègre

- La pérennisation des cours : 20,5 heures de cours par semaine.
- L'augmentation du taux horaire de rémunération de nos animatrices de 1,5 %, au 1er janvier 2026, en lien avec l'inflation.

Le poste « Achats d'études et prestations de services » tient compte des coûts de remplacement de N. CRAUET sur l'ensemble de l'exercice.

Ce même poste intègre également la redevance de l'application Assoconnect à hauteur de 617 €

Le poste « Autres charges salariales », correspond aux cotisations Mutuelle de 3 animatrices sur la totalité de l'exercice.

A noter également l'augmentation du poste Licences GV qui tient compte de l'augmentation du nombre d'adhérents.

L'augmentation des coûts de location et d'entretien de la salle Chavril

Résultat :

Le résultat prévisionnel de l'exercice 2025/2026 ressort à 11 050 €

COMMENTAIRES

Sur cet exercice également le taux de remplissage de nos différents cours est extrêmement haut et nous avons dû, au détriment du confort, augmenter la jauge de certaines salles (dans le respect des normes de sécurité).

Néanmoins, nous avons pu déplacer 2 cours initialement prévus en matinée dans la salle Chatelain vers la salle Barlet avec, de fait, une augmentation de la jauge

Nous avons dû refuser quelques 2èmes et 3èmes cours.

Depuis septembre 2025 nous assurons la totalité des cours de Gymnastique après cancer organisés sur la ville de Ste Foy les Lyon :

- 4 heures de cours par semaine animés par Myriam QUILLAUD (3 heures) et Nathalie POMMIER-JAGODA (1 heure).
- Nous avons procédé à l'embauche de Myriam QUILLAUD pour assurer ces cours.
- Tous les coûts salariaux liés à ces prestations sont refacturés au CODEP

Pour cet exercice 2025/2026 les cotisations adhérents restent inchangées :

- 160 € pour l'adhésion principale
- 150 € par personne pour les couples
- 80 € pour les 2èmes et 3èmes cours



Projection 2026/2027

Pour l'exercice 2026/2027, nous allons devoir supporter des frais de location et d'entretien de salle en forte augmentation car la refonte des plannings de disponibilité des salles communales, y compris avec le nouveau pôle sportif, ne nous permettra plus d'utiliser le gymnase Barlet en soirée.

Par ailleurs, le montant de l'adhésion est constitué d'une part que nous maîtrisons et d'une part que nous ne maîtrisons pas (coût licence et frais de fonctionnement des institutions, Codep et autres).

Cette part non maîtrisée est passée de 30 à 35,50 € que nous n'avons pas répercutée et qui a impacté l'exercice 2024/2025 et va impacter notre budget prévisionnel de l'ordre de 1 800 €.

A compter de septembre 2026 et sauf difficultés importantes et imprévisibles, le coût de l'adhésion se décomposera comme suit :

Part revenant en totalité à l'Association : 124,50 € (inchangée)

Part destinée au CODEP et autres : 35,50 € ou plus si augmentation décidée par leur AG pour tarif 2026-2027.

La résolution a été adoptée avec 161 votes « Pour », 1 vote « contre » et 3 votes « abstention ».

4^{ème} Résolution (non prévue dans l'ordre du jour initial mais obligatoire) :

Comme les adhérents présents et ceux ayant donné leur pouvoir de vote totalisent 99 voix, soit plus que le quorum nécessaire pour la tenue de l'AG, cette 4^{ème} résolution peut être présentée et votée.

QUITUS au TRESORIER

La résolution a été adoptée avec 99 votes « Pour », 0 vote « contre » et 0 vote « abstention ».



5^{ème} Résolution :

QUESTIONS & REMARQUES DIVERSES

• Comment est financée l'activité Gymnastique Après Cancer (GAC) ?

Les personnes adhérentes à l'activité GAC paient leur licence (35.50€) ; les frais du personnel (animatrices) sont pris en charge par la Ligue Contre le Cancer.

• Remarque des représentants de la Mairie de Sainte Foy les Lyon

Les présentations faites par le trésorier sont très claires ; l'association GV de Ste Foy Les Lyon est très bien gérée ; la mairie demande aux associations d'avoir un an de budget de fonctionnement en réserve. En effet, la mairie ne peut pas donner des subventions suffisantes pour couvrir toutes les associations de la commune aussi chacune doit être autonome financièrement et en capacité d'absorber les mauvaises surprises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

La présidente

Mme Evelyne LAMBERT

La secrétaire

Mme Sophie NAMBLARD